

Programmes et mesures budgétaires alloués à la forêt privée

En millions de dollars (M\$)							
Nom du programme ou de la mesure	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées (PAMVFP)	28,5	28,5	28,5	28,9	28,9	33,9	55,9
Ajustement pour le carburant et la hausse des coûts	-	-	-	-	3,0	3,2	-
Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone (FEFEC)	-	0,8	3,8	3,6	3,8	4,6	-
PACC 2013-2020	-	0,8	2,2	-	-	-	-
Plan pour une économie verte 2030 (PEV)	-	-	-	-	-	4,1	3,2
Programme deux milliards d'arbres (2 GA)	-	-	-	7,9	-	-	-
Subvention 2021 (43 M\$)	-	-	-	10,3	15,1	17,6	-
Subvention 2018 (41,1 M\$)	10,0	13,0	13,0	4,0	2,3	-	-
Total aide financière directe	38,5	43,2	47,5	54,7	53,1	63,4	59,1

Note : Conformément à l'article 21 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001), aucun engagement financier du gouvernement du Québec ne peut être pris et n'est valide que s'il existe, sur un crédit, un solde disponible suffisant pour imputer la dépense découlant de cet engagement dans l'année financière au cours de laquelle il est pris.

